



Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

43^e assemblée annuelle du Syndicat des Métallos (FTQ)

Notre engagement fait la différence

Drummondville, 21 novembre 2007. Michel Arsenault, le directeur québécois du Syndicat des Métallos (FTQ) s'adresse actuellement aux 500 délégués et invités à la 43^e assemblée annuelle qui se tient à Drummondville. Dans son rapport, le directeur fait une brève analyse de la situation politique au Québec. « Nous avons une brochette inquiétante de politiciens qui virent à droite. Lorsque nous lisons le programme politique de certains partis politiques tant à Ottawa qu'à Québec, force est de constater que l'idéologie néolibérale est en train de s'infiltrer dans les mentalités et de faire son chemin. Nous avons un travail d'information et d'éducation politique à faire car l'électorat, en se laissant séduire par ces partis de droite, risque d'en faire lui-même les frais un jour», déclare Michel Arsenault.

Après un bref rappel historique, il explique que le mouvement syndical a dû s'impliquer dans les débats de société pour défendre les intérêts de ses membres et de leurs familles. « Nous devons agir, dit-il, car nous risquons de voir s'affaiblir les législations sociales, dont celle sur le droit à la syndicalisation, que le Québec s'est donné dans la foulée de la Révolution tranquille et des luttes syndicales de nos prédécesseurs. La grève des Métallos à Murdochville en 1957 portait sur le droit d'avoir un syndicat et de négocier. Notre implication dans l'action politique est incontournable ».

Un autre exemple inquiétant, selon lui, de cette montée de la droite est la place qu'elle réussit à faire prendre au secteur privé dans notre système public de santé. « Les études sont pourtant claires, explique-t-il. La pire des hypothèses pour régler les problèmes du réseau est l'introduction du privé. Plusieurs d'entre nous ont eu connaissance d'un membre de leur famille ou d'un voisin ruiné suite à une maladie avant l'instauration de la Loi sur l'assurance-maladie. Nous nous sommes dotés collectivement d'outils pour éviter que de tels drames se reproduisent : ne laissons pas des individus, des compagnies d'assurances et des cliniques privées assoiffés de profits, réduire en lambeaux cet héritage pour nos enfants! »

La perte de bons emplois et l'affaiblissement de notre structure industrielle

Le leader syndical aborde aussi la situation de l'emploi et la dégradation des conditions de travail. Les travailleurs syndiqués sont soumis à d'énormes pressions pour uniformiser à la baisse leurs conventions collectives. Pourtant, au cours des trois dernières décennies la productivité s'est améliorée de 51 % et le rendement de l'économie s'est appréciée de 72 % au Canada. En tenant compte de l'inflation, le salaire moyen est demeuré pratiquement inchangé alors que les profits des entreprises atteignent des niveaux sans

précédents. « Si la progression des salaires avait suivi celle de l'économie et de la productivité, les travailleurs gagneraient en moyenne 10 000 \$ de plus par année. Les entreprises ont volé le gâteau et le crème en ne laissant que des miettes ! », affirme-t-il.

Les pertes d'emploi sont également très préoccupantes. Depuis novembre 2002, 133 000 emplois du secteur manufacturier ont disparus au Québec par rapport à 250 000 au Canada. La situation ne s'améliore pas puisque le Québec a perdu les 2/3 des emplois manufacturiers au Canada depuis février 2006. Pendant ce temps, les fusions et les acquisitions se succèdent. Depuis un an, il y a eu 520 annonces de fusions et d'acquisitions au Canada durant la seule période d'avril à juin 2007. Dans la majorité des cas, les sièges sociaux sont situés à l'extérieur du Québec ou du Canada. « Nous ne possédons plus les entreprises qui exploitent nos ressources naturelles : notre cuivre et notre zinc sont désormais sous contrôle suisse ; notre aluminium et nos mines de fer sous contrôle américain, australien et anglais et notre acier sous contrôle de la bourse d'Amsterdam et de la famille Mittal », résume Michel Arsenault.

« Les dirigeants de ces entreprises en profitent pour se graisser la patte en passant. Grâce à la récente fusion d'Alcan avec Rio Tinto, le PDG d'Alcan, Richard Evans, par exemple, obtiendra à lui seul plus de 51 millions de dollars. Au total, les dirigeants de cette compagnie dite canadienne se partageront 138 millions de dollars s'ils perdent leur poste. Pourtant, Alcan refuse de supporter un régime d'assurance médicaments pour les retraités », s'indigne le dirigeant québécois du Syndicat des Métallos (FTQ).

Des mesures d'urgence doivent être prises

Selon Michel Arsenault, la volonté politique des gouvernements fait cruellement défaut. « Le gouvernement Harper par exemple n'a rien fait pour protéger l'industrie manufacturière, dit-il. Ce conservateur a refusé de recourir aux mesures de sauvegarde utilisées dans d'autres pays et ce, malgré les recommandations du Tribunal canadien du commerce extérieur. Les Américains n'ont pourtant pas hésité à protéger leurs industries menacées ». Il réclame une modernisation des lois commerciales afin de faciliter la preuve en matière de pratiques commerciales et de mieux protéger l'industrie canadienne et québécoise. Le gouvernement fédéral doit négocier des accords commerciaux fondés sur le respect des travailleurs et des travailleuses. Ils doivent contenir des dispositions interdisant le travail des enfants, le travail forcé, le droit à des conditions de travail sécuritaires, le droit à la syndicalisation libre et à la protection de l'environnement.

Un syndicat mondial

Le directeur québécois a conclu en indiquant que le Syndicat des Métallos a fait un autre pas significatif dans la lutte contre les multinationales qui utilisent la terre entière comme territoire pour leurs opérations. « La solidarité doit se traduire par une plus grande efficacité organisationnelle, dit-il. Nous sommes ainsi le premier syndicat à entreprendre une véritable démarche de fusion avec un syndicat outre-mer. Le succès des alliances stratégiques conclues entre les Métallos et Amicus, un syndicat britannique, nous ont incités à signer le 18 avril 2007 à Ottawa une nouvelle entente représentant la première étape vers la création d'un syndicat vraiment mondial ».

(30)

Pour informations : Michel Arsenault, Syndicat des Métallos (FTQ), (819) 479-1805
André Laplante, Service d'information du Syndicat des Métallos (FTQ),
(514) 258-4798